

Patrick Delpech et Hervé Bréhier signent le Contrat Territorial Unique de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis



Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse (p.2)
- Les visites de sites liées au CTU (p. 3)
- Politique régionale en faveur des territoires : la Région a engagé la 2ème génération des CTU (p. 4)

Annexes

- La carte du périmètre de contractualisation (p.5)
- Tableau financier du CTU (p.6-7)

Contacts presse :

Région : Gwenola Huet - 02 28 20 60 65 gwenola.huet@paysdelaloire.fr
Communauté de communes du Pays d'Ancenis : Stéphanie Drapkin – 02 40 96 43 11 stephanie.drapkin@pays-ancenis.com

Contrat Territorial Unique Pays D'Ancenis Pour un développement harmonieux et équilibré du territoire

Pays d'Ancenis : un second CTU

Après un premier CTU signé entre la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et la Région à hauteur de 2,676 M€, un second CTU est signé ce lundi 25 janvier 2010, pour un montant global de 8,141 €, avec une aide régionale de 2 923 000 €, portant sur 24 actions dans quatre thématiques :

Repères

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis :

- 29 communes

- 58 220 habitants

(carte jointe en annexe).

Chiffres clés du CTU

- 24 actions

- 4 axes : les solidarités, l'économie et l'emploi, l'environnement, l'ingénierie

- 8 141 761 € : montant total de travaux

- 2 923 000 € : dotation régionale

1 L'emploi et le développement économique (42 % de la dotation régionale, 1 219 696 €)

Le territoire a souhaité cibler l'intervention du CTU autour de quatre thèmes principaux :

- l'activité industrielle et artisanale : sur le fond, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) lance une **étude stratégique de développement économique** qui doit déterminer les futures orientations du territoire en matière d'accueil d'activités économiques et ce, dans un contexte où certaines entreprises « phares » sont durement touchées par la présente crise économique. La **constitution de réserves foncières pour de futurs parcs d'activités** ainsi que l'**aménagement de la zone de la Fouquetière** constituent des actions en anticipation à cette stratégie.
- Le tourisme est dans le cœur de compétence économique de la COMPA depuis de nombreuses années, ce territoire étant reconnu « Territoire d'Action Touristique » par la Région. Outre la **création d'un véritable office du tourisme intercommunal** qui coordonnera à terme les offices et points d'informations locaux, l'objectif est ici de développer le tourisme et les loisirs autour du principal vecteur d'attractivité qu'est la Loire : **complément d'aménagement sur l'itinéraire cyclable interrégional « La Loire à Vélo »**, **développement du tourisme fluvial entre Oudon et Champtoceaux** et **renouvellement de la scénographie de la Tour d'Oudon**.
- le troisième point fort est l'emploi et l'insertion avec la poursuite, dans la continuité du CTU 2006-2008, du programme **d'aide à la mobilité des demandeurs d'emplois sur le territoire** (avec cette fois-ci une expérimentation menée avec des vélos électriques), une opération de **sensibilisation sur le monde de l'entreprise auprès des jeunes scolarisés**. On pourrait aussi rajouter le futur **projet de recyclerie**, compte tenu de sa gestion probable par une entreprise d'insertion, mais l'entrée environnementale (valorisation des déchets) a été retenue.
- le quatrième est le maintien du maillage du territoire en commerces et services à travers deux opérations portées par les Communes de Couffé et Mouzeil.

2 L'environnement, l'énergie et les transports (42 % de la dotation régionale, soit 1 239 539 €)

La forte représentation de cette orientation est à souligner. Outre une opération de **sensibilisation sur les problématiques de l'environnement (eau, énergie, assainissements, déchets)** auprès de la population et des acteurs du territoire, deux projets structurants sont à souligner :

- la **construction d'une recyclerie dont l'objectif est la valorisation économique de certains déchets**.
- des **aménagements sur le futur Pôle d'Echange Multimodal de la gare d'Ancenis** (5^{ème} gare des Pays de la Loire) ainsi que sur les trois haltes ferroviaires du territoire, avec la prise en charge des parkings par la COMPA et l'aménagement de liaisons douces vers ces sites par les communes. Ces aménagements sont prépondérants compte tenu de leur situation sur la ligne du TGV Atlantique et de l'un des principaux axes TER régionaux.

3 Les solidarités (14 % de la dotation régionale, soit 422 500 €)

Ce volet est moins développé dans ce contrat dans la mesure où le précédent contrat y accordait une part prépondérante (54%). Le projet de **maison de santé de Saint Herblon** et le **projet de Foyer de Jeunes Travailleurs à Saint Mars la Jaille** sont au cœur des priorités de la Région, à travers ses politiques sectorielles.

4 L'ingénierie (1 % de la dotation régionale, 41 265 €)

Cette dotation représente 41 265 € afin de soutenir le fonctionnement du Conseil de Développement, présidé par Robert Prodhomme.

Le réseau mobilité (visite des locaux de l'association « Erdre et Loire Initiatives »)

Contexte et descriptif de l'opération

Cette action concerne la **mobilité des jeunes (moins de 26 ans) et adultes (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI et minima sociaux)** par la mise à disposition de 27 cyclomoteurs et 3 vélos électriques pour assurer leurs déplacements liés à l'emploi, la formation, le stage, l'évaluation en milieu de travail, les démarches administratives, la préparation au permis de conduire sur un territoire à dominante rurale, non couvert par un réseau pratique de transport en commun (hors scolaire).

Trois associations d'insertion (Erdre et Loire Initiatives, APTE et Trocants), basées sur le territoire, gèrent la mise à disposition des véhicules : accueil du bénéficiaire, suivi de la mise à disposition, conseil et orientation vers les partenaires pour les freins périphériques rencontrés par le bénéficiaire, proposition d'acquiescer un véhicule du réseau prévu à renouveler, sous certaines conditions.

Coût : 1,50 € /jour et 75 € de caution. Le matériel connexe (casque, antiviol, gilet de sécurité) et l'assurance sont compris. Ce service est limité à trois mois sauf cas exceptionnel.

Cette action est en gestion déléguée : la COMPA assure la coordination de l'action, la préparation des rencontres bilans avec les élus et les associations, la communication du réseau, la gestion des subventions régionales d'investissement et de fonctionnement aux associations sous réserve de la production des justificatifs quantitatifs, qualitatifs et budgétaires.

Le coût total de cette action s'élève à **120 894 €** pour une participation financière régionale, dans le cadre du CTU de 47 818 € (39,6%).

Visite du Foyer des Jeunes Travailleurs d'Ancenis CTU 1

Les tensions sur le marché de l'immobilier rendent difficile l'accès au logement pour les personnes les plus démunies, dont les jeunes. Ce territoire connaît par ailleurs une grande vitalité économique.

D'après une enquête réalisée par la Communauté de communes, ce sont environ 300 jeunes qui rencontrent un problème de logement chaque année sur le territoire du Pays d'Ancenis. **Ce foyer doit permettre l'accueil des jeunes entre 16 et 30 ans.** Ce sont principalement des jeunes démarrant un emploi (CDD, intérim, période d'essai), des jeunes stagiaires ou des jeunes en formation.

Descriptif de l'opération

Ce foyer comporte **37 logements** :

- au rez de chaussée : une salle informatique, une salle commune, 4 logements T1 bis, 14 logements T1,
- à l'étage : 3 logements T1 bis, 16 logements T1, un local rangement et une tisanerie.

En outre, cette résidence bénéficiera du label « Auberge de Jeunesse », ce qui lui permettra d'accueillir des jeunes touristes de passage. Deux logements seront réservés à cet effet.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation concernant la certification « **QUALITEL Haute Performance Energétique** ».

Le maître d'ouvrage de cette opération est la Société Atlantique Habitations. L'Association des Foyers de Jeunes Travailleurs en Pays d'Ancenis est le gestionnaire de l'équipement. Elle s'engage à réserver annuellement 40 % de la capacité d'hébergement du Foyer à du public en formation. Elle assurera l'animation et un soutien aux jeunes dans leur orientation et leurs débuts dans la vie active.

Aide régionale

Au total, le coût des travaux s'est élevé à **2 137 682 € HT**.

Au total, la Région a apporté **916 252,72 €** pour la réalisation de ce projet, soit 42,9% du montant total. Elle en est de loin le premier financeur. En effet, au-delà de l'aide du premier CTU, portée à 677 674 €, la Région a également accompagné ce projet dans le cadre de l'action en faveur des Foyers de Jeunes Travailleurs à hauteur de 238 578 euros (soit 10 % du coût HT + 40 000 € de bonification pour réservation de lits aux apprentis)

Politique régionale en faveur des territoires : La Région a engagé en 2008 la 2ème génération des CTU

La Région, partenaire des projets locaux

La Région des Pays de la Loire est devenue un partenaire essentiel des intercommunalités. Au travers des CTU, elle a mis en place une nouvelle façon de travailler avec les élus et représentants locaux, privilégiant l'initiative locale, afin de répondre au plus près aux besoins des Ligériens, à travers l'aménagement d'équipements essentiels localement.

**Près de 100% de la population concernée, l'aide régionale multipliée par quatre !
Une invitation à bouger et à investir, qu'ont rapidement saisie les élus locaux.**

Pari tenu pour la Région et pour les territoires qui ont présenté de très nombreux projets autour des **3 axes prioritaires** fixés par la Région:

- **solidarités humaines et territoriales** (équipements culturels et sportifs pour 54%, services à la population et logement)
- **économie et emploi**
- **environnement et énergie**

49 territoires (99% des Ligériens) ont contractualisé avec la Région et 81 contrats ont été finalisés entre 2004 et 2009. Avec les politiques spécifiques sur le logement et sur les transports collectifs en site propre, la Région mobilise ainsi une **enveloppe globale de 250 M€ sur 3 ans**, qui a permis de soutenir **près de 2 000 actions sur les territoires**, représentant, par l'effet de levier des aides régionales, près d'**1,5 milliard d'euros d'investissements**.

La moyenne des financements régionaux est de 59 € par habitant avec une répartition équitable sur le territoire régional, territoires urbains comme ruraux, petites villes comme grandes agglomérations.

Aujourd'hui, la Région s'engage, sur la base d'une évaluation réalisée avec tous les acteurs concernés, vers la seconde génération de CTU engagée en 2008. Les évolutions envisagées doivent permettre :

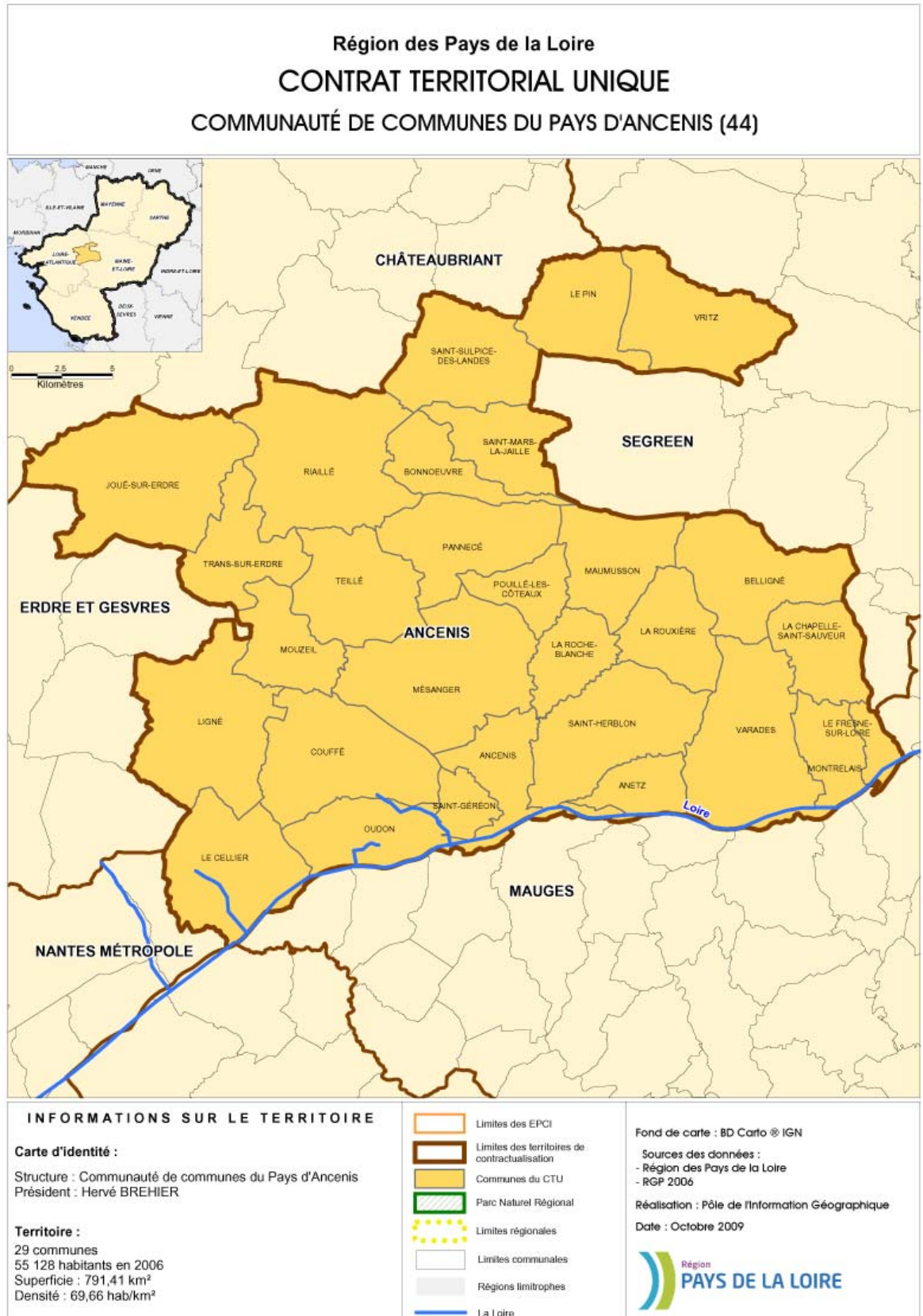
1 — **Une plus grande cohérence entre les choix des territoires et les priorités régionales**, dans un plus grand souci de coordination des politiques d'aménagement des territoires :

- renforcement du caractère structurant des équipements publics accompagnés par la Région (60% des équipements doivent être de rayonnement intercommunal)
- soutien renforcé aux territoires qui ont des forts enjeux en matière d'aménagement du territoire (gestion de la proximité avec les grandes agglomérations, cohésion sociale, développement du logement social ...).

2 — **La promotion du développement durable**, par la prise en compte des enjeux de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique, en application des orientations du SRADDT : proposition de grilles d'objectifs à atteindre en matière de critères HQE, de consommation énergétique et d'approche environnementale.

3 — **Une meilleure implication de la société civile** en soutenant de manière directe les conseils de développement, par l'inscription obligatoire dans chaque CTU d'une ligne budgétaire consacrée à l'animation du CDD du territoire.

Annexe 1 : la carte du périmètre du CTU de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis



ANNEXE 2 : CALCUL DE LA DOTATION CTU Communauté de communes du Pays d'Ancenis

	Nombre de communes	Population municipale 2006	Superficie en km ²	Densité en habitants au km ²	EPCI en TPU	Dotation de base de 35 € par habitant	Dotation de solidarité intercommunale en lien avec la TPU (+10% de la dotation de base par habitant correspondant aux EPCI en TPU)	Dotation forfaitaire aux chefs lieux de département et d'arrondissement	Dotation par territoire arrondie au millier d'€ supérieur
C.C. PAYS D'ANCENIS	29	55 128	791,4	69,66	TPU	1 929 480 €	192 948 €	800 000 €	2 923 000 €

ANNEXE 3 : TABLEAU FINANCIER ET PROGRAMME D' ACTIONS DU CTU COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Champs d'intervention du Contrat	N° action	Intitulé des actions	Maître d'ouvrage	Montant global estimatif HT/TTC	Plan de financement prévisionnel									Echéancier date prévisionnelle d'engagement du projet	Date de rétroactivité	Gestion déléguée (Oui/Non)	Dimension intercommunale (ou/non)	
					Contribution du Maître d'Ouvrage	Région			Europe	Etat	Département	Autre financeur	Montant des financements extérieurs					
						CTU	%	autres crédits régionaux										
1. Economie et emploi	1	Extension du dernier commerce à Couffé	Commune de Couffé	32 000 € HT	8 400 €	11 200 €	35,0%				6 200 €	6 200 €	12 400 €	2009	01/10/2009	non	non	
	2	Construction d'un commerce à Mouzeil - tranche 1	Commune de Mouzeil	200 000 € HT	40 000 €	70 000 €	35,0%				60 000 €	30 000 €	90 000 €		01/01/2009	non	non	
	3	Reserves foncières pour les parcs d'activités	COMPAA*	600 000 € HT	450 000 €	150 000 €	25,0%						- €		01/01/2009	non	oui	
	4	Amenagement du parc d'activités de la Fouquetière à Ancenis	COMPAA*	1 089 900 € HT	817 425 €	272 475 €	25,0%						- €		01/01/2009	non	oui	
	5	Etude stratégique de développement économique du Pays d'Ancenis	COMPAA*	150 000 € HT	30 000 €	58 500 €	39,0%	24 000 €			37 500 €		37 500 €	2010	01/01/2009	non	oui	
	6	Opération ENTREPAJE "ENTREprise Parle aux Jeunes"	COMPAA*	42 025 € TTC	12 405 €	22 320 €	36,0%	4 800 €				22 500 €	22 500 €	2009	01/01/2009	non	oui	
	7.1	Réseau mobilité : coordination / suivi par la COMPAA	COMPAA*	10 841 € TTC	2 169 €	4 336 €	40,0%				4 336 €		4 336 €	2009	01/12/2008	non	oui	
	7.2	Réseau mobilité : fonds d'aide aux associations d'insertion	COMPAA*	120 894 € TTC	45 512 €	47 818 €	39,6%				18 164 €	9 400 €		2009	01/12/2008	oui	oui	
	8	Renouvellement de la scénographie de la Tour d'Oudon : plan d'investissement	SIVU "Sentier Ligérien"	314 850 € HT	62 970 €	157 425 €	50,0%		73 250 €			21 205 €	94 455 €	2009	01/01/2009	non	oui	
	8.1	Renouvellement de la scénographie de la Tour d'Oudon : animations et communication	SIVU "Sentier Ligérien"	40 000 € TTC	20 000 €	20 000 €	50,0%						- €	2009	01/01/2009	non	oui	
	9	Amenagement de la base nautique d'Ancenis - tranche 2	Commune d'Ancenis	265 000 € HT	159 000 €	106 000 €	40,0%						- €	2010	01/01/2009	non	oui	
	10	Itinéraire « La Loire à Vélo » : restauration d'un perré entre Saint Herblon et Ancenis et consolidation de la rive de Loire	COMPAA*	135 800 € HT	40 740 €	54 320 €	40,0%				40 740 €		40 740 €	2010	01/01/2009	non	oui	
11	Construction d'un office de Tourisme Intercommunal à Ancenis	COMPAA*	450 604 € HT	112 651 €	225 302 €	50,0%					112 651 €	112 651 €	2009	01/01/2009	non	oui		
12	Tourisme fluvial sur la Loire : étude préalable de programmation et de gestion	SIVU "Sentier Ligérien"	40 000 € HT	20 000 €	20 000 €	50,0%						- €	2010	01/01/2009	non	oui		
Sous-total 1.				3 511 914 €	1 821 272 €	1 219 696 €		28 800 €	73 250 €	103 700 €	121 940 €	143 256 €	442 146 €					
2. Environnement, énergie et transports	13	Construction d'une Recyclerie - tranche 1	COMPAA*	1 000 000 € HT	250 000 €	350 000 €	35,0%					400 000 €	400 000 €	2011	01/01/2009	non	oui	
	14	Actions de sensibilisation à l'environnement : eau, énergie, assainissement, déchets	COMPAA*	50 000 € TTC	20 000 €	10 000 €	20,0%					20 000 €	20 000 €	2010	01/01/2009	non	oui	
	15.1	Amenagement des parkings des haltes ferroviaires du Pays d'Ancenis	COMPAA*	917 967 € HT	550 780 €	367 187 €	40,0%						- €	2009	01/01/2009	non	oui	
	15.2	Amenagement du parking de la gare SNCF d'Ancenis (PEM) (foncier et travaux)	Commune d'Ancenis	750 000 € HT	450 000 €	300 000 €	40,0%						- €	2009	01/01/2009	non	oui	
	15.3	Amenagement de liaisons douces vers la Halte Ferroviaire de Varades / Saint Florent le Vieil	Commune de Varades	448 175 € HT	216 405 €	179 270 €	40,0%				52 500 €		52 500 €	2009	01/01/2009	non	oui	
	15.4	Amenagement des liaisons douces vers la halte ferroviaire d'Oudon	Commune d'Oudon	45 220 € HT	11 305 €	18 088 €	40,0%				15 827 €		15 827 €	2009	01/01/2009	non	oui	
	15.5	Action 15.5 : Amenagement des liaisons douces vers la halte ferroviaire du Cellier	Commune de Le Cellier	37 485 € HT	9 371 €	14 994 €	40,0%				13 120 €		13 120 €	2009	01/01/2009	non	oui	
Sous-total 2.				3 248 847 €	1 507 861 €	1 239 539 €		- €	- €	- €	81 447 €	420 000 €	501 447 €					
3. Solidarités humaines et territoriales	Logement	16	Construction d'un Foyer Soléil (Foyer de Jeunes Travailleurs) à Saint Mars la Jaille	Atlantique Habitations	500 000 € TTC	100 000 €	220 000 €	44,0%	35 000 €		30 000 €	60 000 €	55 000 €	145 000 €	2011	01/01/2009	non	oui
	Solidarité	17	Construction d'une Maison de Santé à Saint Herblon	Commune de Saint Herblon	750 000 € HT	547 500 €	202 500 €	27,0%					- €	2010	01/01/2009	non	oui	
Sous-total 3.				1 250 000 €	647 500 €	422 500 €		35 000 €	- €	30 000 €	60 000 €	55 000 €	145 000 €					
4. Ingénierie	18	Ingénierie et fonctionnement du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis	COMPAA*	131 000 € HT	26 200 €	41 265 €	31,5%				63 535 €		63 535 €	2009	01/01/2009	non	oui	
Sous-total 4.				131 000 €	26 200 €	41 265 €		- €	- €	- €	63 535 €	- €	63 535 €					
Total Contrat				8 141 761 €	4 002 833 €	2 923 000 €	35,9%	63 800 €	73 250 €	133 700 €	326 922 €	618 256 €	1 152 128 €					

* COMPAA = Communauté de communes du Pays d'Ancenis